

PRIX DES CARTES

Le jour de l'ouverture : 28 mars 2015

Le prix de la carte : 15 €

(le jour de l'ouverture : **1 seule canne ainsi que les jours de lâcher**

Autres jours :

Adultes à la journée : 8 €

Adultes à l'année : 110 €

Junior (12 à 18 ans) à l'année : 55 €

2 cannes sauf jours de lâchers

Mois de Juillet et août

Adulte - 1 mois : 39 €

Junior (12-18 ans) - 1 mois : 30 €

Le règlement est le même pour chaque pêcheur enfants et adultes. Le garde se donne le droit de faire respecter le règlement et d'interdire s'il le faut le droit de pêcher.

& & &

Venez-vous détendre et passer une bonne journée au bord de l'eau

BONNE PÊCHE A TOUS

La détente

au bord de l'eau



ETANG DE L'OSIER

61390 Courtomer

Saison 2015

Etang de l'Osier

61390 Courtomer

Ouverture le samedi 28 mars 2015 à 8h

Fermeture le dimanche 30 Septembre 2015 à 20h

& & &

Lâcher de 250 kg de truites le jour de l'ouverture

Dont 100 kg de grosses

100 kg Arc en ciel

50 kg de Fario

Calendrier des jours de pêche
avec lâcher de truites la veille

Samedi 4 avril : 80 kg	Samedi 11 juillet : 80 kg
Samedi 18 avril : 40 kg	Samedi 25 juillet : 40 kg
Samedi 2 mai : 80 kg	Samedi 08 août : 40 kg
Samedi 16 mai : 40 kg	Samedi 22 août : 40 kg
Samedi 30 mai : 80 kg	Samedi 05 septembre : 40 kg
Samedi 13 juin : 40 kg	Samedi 19 septembre : 40 kg
Samedi 27 juin : 40 kg	

Fournisseur : Occagnes

Points de ventes de cartes de pêche :

Voir au dos



Dépositaires et ventes de Cartes de Pêche pour la journée

ATTENTION NOUVEAU :

- Plus aucune carte ne sera vendue à l'étang sauf les jours de lâcher et le matin seulement
- Toute truite blanche pêchée le matin des jours de lâchers donne droit à une carte à la journée gratuite sur présentation de la prise et de la carte

Courtomer

- Bar de la Poste Bar Tabac (fermé dimanche et mercredi après-midi)
- Mme Gravé Patricia Quincaillerie (Fermé le lundi et le mercredi après-midi)
- Girard – Boulangerie (Fermé le Mardi après-midi et le mercredi)
- Lebas Nicolas – Boulangerie (Fermé le lundi)
- Epicerie Carrefour Express ouvert tous les jours

Dépositaire et vente des cartes de pêche à l'année et au mois

Office de Tourisme du Pays de Courtomer
17 Place Albert Roger - 61390 Courtomer
Tél.: 02.33.31.87.70

Horaires d'ouverture :

Le Matin

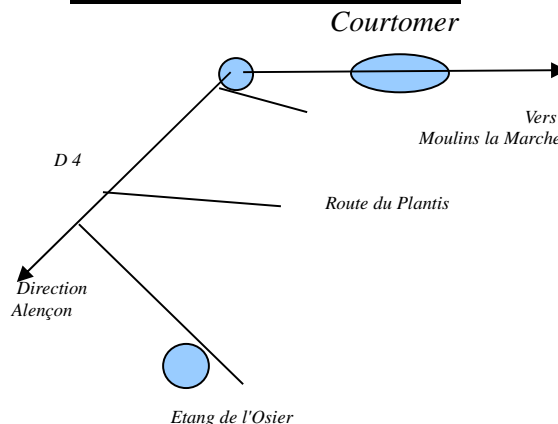
Du mardi au Samedi
9h30 - 12h15

Dimanche d'Avril à Septembre: 10h - 12h

L'après-midi

Le Mardi : 14h-15h
Le vendredi : 14h-15h30
Le samedi : 14h-15h15

Plan pour se rendre à l'Etang



Itinéraire

A Courtomer, prendre la direction d'Alençon
Au rond-point, suivre direction Alençon
et prendre la 3ème route sur la gauche.

ETANG DE L'OSIER

*Situation : Etang communal
Surface : 54 ares 20 ca
Aménagé en 1974 - mis en service en 1975
Géré par le Comité des Fêtes - Section Pêche
Vidé et curé septembre 2013 à novembre 2014*

Saison de Pêche

Fin mars à fin Septembre
Etang très poissonneux : Truites, Gardons, Carpes
Lieu calme et de repos
Aire de pique-nique
Vente de casse-croûtes
le matin des jours du calendrier

Règlement

- 1- Ouverture Samedi **28 Mars 2015 à 8h.**
Fermeture Dimanche **30 Septembre à 20h**
- 2- Heure d'ouverture toute saison à 7h, sauf les jours de lâchers à 8 heures.
- 3- Fermeture de l'étang tous les vendredis.
Obligatoire :
- 4- 1 canne les jours de lâchers et d'ouverture les autres jours : 2 cannes seulement.
- 5- Pas d'appâts les jours de lâchers et d'ouverture.
- 6- Les vifs, granulés et cuillers sont interdits.
- 7- Interdit à tous véhicules 2 et 4 roues sur les berges de l'étang sauf véhicule d'entretien.
- 8- Respect du calme et de l'environnement.
- 9- Gratuit pour un enfant de - de 12 ans pêchant avec 1 ligne des parents, sauf jours d'ouverture et de lâchers.
- 10- Sous peine d'amende égale à trois fois le prix de la carte à la journée, le règlement devra être appliqué et respecté.
- 11- Toutes les cartes devront être présentées soit au garde, gendarme ou membre du Comité des Fêtes.
- 12- Les carpes de plus de **2 Kg** doivent être **immédiatement relâchées** dans l'étang.
- 13- Toutes les tanches pêchées doivent être relâchées dans l'étang.

Règlement supplémentaire pour les carpistes.

- 1- Les batteries 3 ou 4 cannes seront tolérées tout en respectant les autres pêcheurs !!!
 - 2- Les CANNES supplémentaires pour le gardon ou pour la truite seront payantes : 8 €.
- Les cartes A L'ANNÉE Y COMPRIS.

Pour tous les pêcheurs :

INTERDIT DE PÊCHER les « amours blancs » sous peine d'expulsion du pêcheur
(Ces poissons sont mis dans l'étang pour le nettoyer)